

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

UNE VALLÉE, DES MOULINS,
DES PEINTRES PAYSAGISTES.

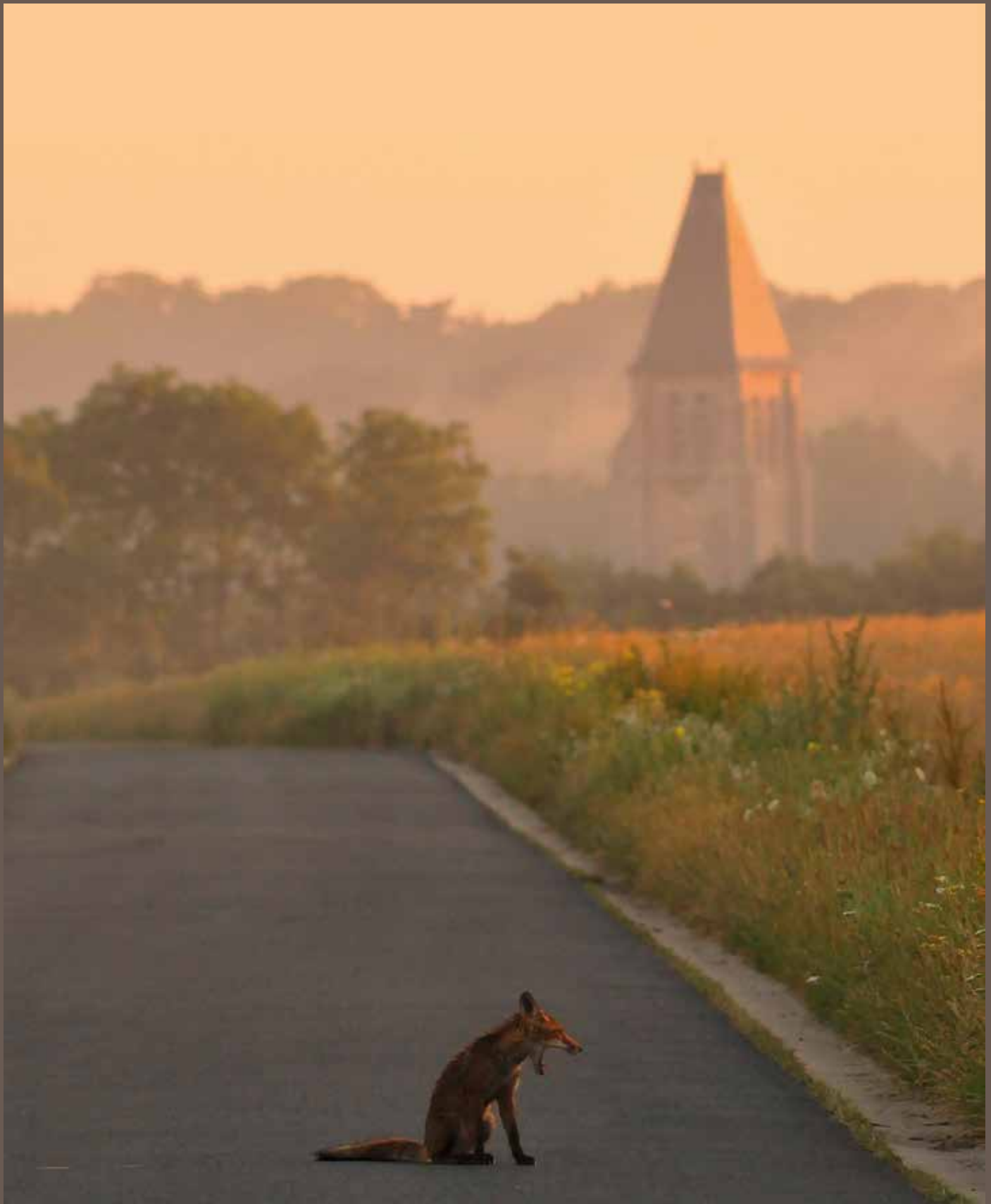
Emmanuel LANSYER (1835-1893), *Moulin à tan à Cernay*, 1866,
Huile sur toile, 46x33 cm, Collection privée © Jean-Yves Lacôte

N°72/ SEPTEMBRE > DÉCEMBRE 2016

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE
CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP
DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS
LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS
MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET
ROCHFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



L'Écho du Parc > septembre > décembre 2016 - n°72

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre. **Ont participé à ce numéro :** R. Artiges, L. Bounatiriou, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, C. Malbec, S. Legrand, P. Rocher, P. Vatus.

Pour l'équipe du Parc : X. Stephan, J. Tisseront, F. Mary, B. Houguet, B. Rombauts, M. Dumazeau, S. Dransart, M. Doubre, A. Mari, J. Bureau.

Création, mise en page : e.maginère - www.emaginer.fr.


Impression : IMAYE, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : X. Stephan, Jean-Michel Privat, O. Marchal, B. Rombauts, Alizari, V. le Vot. Parc naturel régional Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09.

www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parcs-naturels-regionaux.fr



Nous publions régulièrement de très belles images nature et paysage sur la page Facebook du Parc. Ici un renard fatigué par sa nuit de maraude, saisi par Bruno Liva.

Rejoignez notre communauté facebook 
[@parcnaturelchevreuse](https://www.facebook.com/parcnaturelchevreuse)



Un parc, un souffle, **une volonté commune !**

Les Parcs Naturels Régionaux sont une curiosité dans le paysage administratif français. Collectivités issues d'autres collectivités : région, départements, intercommunalités, communes, ils n'existent que par l'élan qui les anime, le projet, la charte. Rien n'oblige une commune en effet à adhérer à un syndicat mixte de Parc, rien n'oblige un département ou une région, sauf le respect de ses engagements, à maintenir son effort dans la durée pour permettre au Parc naturel d'exercer une action originale, capable de préserver les patrimoines et de mettre en œuvre les conditions d'un développement équilibré.

Il faut pour cela un souffle, une conviction partagée par tous : non seulement le Parc possède un patrimoine remarquable et fragile, mais l'action quotidienne de ses élus et de son équipe technique produit un *bien commun* supérieur, quelque chose en plus !

C'est ce que nous nous employons à démontrer tous les jours et j'espère que tous les habitants de la vallée de Chevreuse en mesurent les effets.

Notre Parc comme la plupart des PNR français a beaucoup souffert des effets en chaîne de la réforme territoriale. Un sous-traitant de l'automobile après une grosse crise parmi les constructeurs ! Il y a quelques années, le financement du parc était fondé sur un contrat pluriannuel, multi-partenarial, très solide. Depuis trois ans, nous peinons à signer un nouveau contrat qui donnerait au Parc des perspectives jusqu'à 2020.

Nous avons été éprouvés par le désengagement de deux partenaires qui affecte la continuité de notre action et gêne considérablement la gestion de notre syndicat mixte depuis deux ans. Etrange paradoxe, au moment où les parcs naturels rencontrent un franc succès à la fois en France - avec près de vingt projets de nouveaux PNR dans l'Hexagone - et à l'étranger qui nous envie ce modèle !

Aux côtés des 51 communes du Parc, je fais le pari au contraire que le déploiement de notre projet de territoire puisse continuer de produire des résultats bénéfiques de long terme, sur les milieux naturels, l'agriculture, le développement économique, les cœurs de village, la vie culturelle, l'attractivité touristique des départements de l'Essonne et des Yvelines... De quoi dessiner les contours d'une ruralité heureuse aux portes de Paris !

Excellente rentrée à tous,

Yves Vandewalle

Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 Un Repair café et ça repart !

06 Laver (sa voiture) tue
(les poissons)

08 Sans voiture Simone !



17 Une biscuiterie artisanale
ouvre aux Essarts-le-Roi

DÉCOUVERTE

18 Inventaire des moulins du parc
Un patrimoine paysager
méconnu



10 Toute la lumière sur le
photovoltaïque

12 Les jardins des voisins

INITIATIVES

14 Pommes de reinettes
et pommes d'amis

16 La Beige, textiles aux couleurs
locales



22 Comment limiter les
inondations ?

AGENDA P24
**LES RENDEZ-VOUS
DU PARC**





Le Centre Port Royal couronné par l'Ademe

Construit dans les années 1970, le centre de séminaire Port Royal situé à Saint-Lambert-des-Bois s'est offert une nouvelle parure. Reconnu pour sa démarche environnementale, le projet a été encouragé dès sa conception par un prix décerné par l'Ademe. Une enveloppe béton recouverte d'une isolation extérieure et d'un parement en Douglas ; surfaces obliques, en cuivre, les qualités thermiques et architecturales ont été particulièrement soignées.

La rénovation de l'ensemble des salles et des 55 chambres désormais éclairées d'ampoules led s'est accompagnée d'une accessibilité aux handicapés et de la création d'une salle de réception (avec un présentoir des produits de la Marque Parc !). Parallèlement aux séminaires en semaine, le centre souhaite développer un accueil touristique hôtelier notamment le week-end. www.centreportroyal.com



Quatre nouveaux écrins pour la culture

2016, année exceptionnelle pour la culture sur notre territoire puisqu'elle voit la création de quatre sites très différents, mais qui tous trouvent leur source dans la richesse patrimoniale locale :

- le Petit Moulin à Cernay-la-Ville, révélant l'histoire des Vaux de Cernay, la géologie de ce site classé, la place des moulins dans la vie rurale, l'inspiration des peintres paysagistes... (Ouvert – RD 91)
- Le Lieu à Gambais, espace poétique, théâtrale, artistique et populaire de la compagnie des Fugaces, dédié aux arts de la rue. (ouvert – chemin des Pimentières/ rue de Rivoli)
- Le musée Raymond Devos à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, retraçant sa vie et son œuvre. (novembre – 10 rue de Paris)
- La Chapelle à Clairefontaine, centre d'art et d'accueil d'artistes contemporains mais aussi lieu de conférences, de concerts, agrémenté d'un jardin de sculptures accessible gratuitement. (septembre – RD 27, place de la mairie)



Quel petit nom donneriez-vous à la future MONNAIE LOCALE ?

Prochaine étape de notre sou local, lui trouver un joli nom. À vous de nous aider ! Le collectif Monnaie locale organise à cet effet un concours qui s'inscrit dans l'esprit participatif du projet. Trouver un nom qui exprime les valeurs de cette monnaie, l'identité du territoire qui s'y rattache... Rendez-vous sur le site du Parc et découvrez les modalités pour participer. www.parc-naturel-chevreuse.fr

La formule Parc s'exporte...

De nombreuses délégations étrangères sont régulièrement reçues par le Parc. Elles viennent étudier la formule originale des parcs naturels régionaux français qui combinent protection des patrimoines et développement équilibré. Représentants du Liban, Japon, Canada, Corée du Sud, Chine, Angleterre ou de l'Inde (comme ici sur la photo) ont été accueillis récemment.





Les Molières, seconde commune associée du Parc

Après Gometz-le-Châtel en 2015, c'est au tour des Molières de rejoindre les 51 villages du Parc sur le mode d'une « commune associée ». Un rapprochement qui s'est fait tout naturellement, au regard des préoccupations environnementales des 2017 Moliérois et de leur attachement à la préservation de leurs paysages et de leur patrimoine rural. Limitrophe de Gometz-la-Ville, Boullay-les-Troux et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, toutes trois membres du Parc, Les Molières partage avec elles une histoire commune, celle de l'exploitation des pierres meulières et de grès, celle des carriers qui acheminaient le fruit de leur dur labeur vers Paris par la ligne de chemin de fer reliant Boullay à St Rémy...

Cours d'eau pour les élus !

Les classes d'eau conçues initialement pour les scolaires par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) se déclinent aussi en « cours d'eau » instructifs pour les élus ! 5 jours d'école, c'est ce que le Parc, relais de l'AESN, a donc proposé à une première promo d'une quinzaine d'élus signataires du contrat de bassin de l'Yvette amont. À raison d'une journée par mois ponctuée de conférences, visites de terrain et réunions, le programme souhaite apporter aux décideurs de nos communes une connaissance approfondie du patrimoine aquatique dont ils ont la charge.

Votre habitat a un appétit d'oiseau en matière d'énergie ?

Vous pouvez peut-être gagner un vélo !

Vous avez réalisé une construction neuve, une rénovation ou une extension et vous ne dépensez rien ou presque en énergie ? Alors déposez vite votre candidature au 10e concours de la *Maison économe*, vous avez jusqu'au 18 septembre 2016.

À la clé, 4 vélos électriques à gagner !
Renseignements :
maisonéconom78@gmail.com
Tél. : 01 34 52 26 34 / 01 39 70 23 06



UN REPAIR CAFÉ ET ÇA

Vous jetiez ?

Et bien réparez maintenant !

Repairs de bricoleurs inspirés et altruistes, les Repair cafés ou Répare cafés invitent à remettre en état de marche des appareils, à réparer des vêtements plutôt que les jeter.

Une démarche conviviale, pédagogique et économique à la fois sans pour autant faire de l'ombre aux sociétés de réparation.



9 fois sur 10, on arrivera à réparer !

4



Prochains Répare cafés :

- **Répare vélos**: tous les 2^e samedis du mois entre 9h et 14h à Rambouillet, 89 rue Gambetta
- **Café couture**: fin septembre de 10h à 12h à Rambouillet. Inscription auprès de Patricia: cafe-couture-rambouillet@laposte.net

Pour plus d'informations:
fabric-des-colibris@laposte.net

L'idée née à la fin des années 2000 aux Pays-Bas a essaimé. Depuis, les Repair cafés ont fait école et se multiplient en France comme en Europe et dans le monde. Face à l'obsolescence programmée, au coût imprévu de la pièce détachée à remplacer, au gaspillage et au matraquage assommant de publicités incitant à la surconsommation, il suffit parfois de quelques tours de tournevis et des conseils avisés d'un spécialiste pour réparer plutôt que jeter. Et quand cela se déroule dans une ambiance conviviale, autour d'un café (ou d'un thé pour ceux qui préfèrent!), la satisfaction n'en est que plus grande. Le principe des Repair cafés n'est pas de déposer son appareil et de revenir le récupérer plus tard mais de collaborer à la réparation. La poignée d'experts, de techniciens et spécialistes qui vous accueillent lors de ces journées sont là pour vous montrer, lorsque la réparation est possible, comment redonner une nouvelle jeunesse à l'objet endommagé que vous souhaitiez conserver.

Patience et bon sens

« 9 fois sur 10, on peut sauver un appareil plutôt que le jeter », observe Thierry Coquillard, réparateur en électroménager durant 35 ans, aujourd'hui retraité et co-animateur bénévole du premier *Repair café* de Gif-sur-Yvette organisé par la mairie le 3 avril dernier. 60 personnes se sont présentées ce jour-là. Perceuse, machine à coudre, Karcher, etc. ont défilé tour à tour sur les établis des réparateurs qui ont posé un diagnostic de réparation, indiqué la faisabilité et les astuces pour les remettre en état, ou réparé directement les appareils. Un succès et une envie: multiplier de telles rencontres et faire durer ainsi davantage son matériel.

REPART!



« Souvent la réparation ce n'est pas grand-chose à faire, un fusible, un fil déconnecté... explique Philippe Gombaudo, mécanicien de formation devenu électricien puis électronicien et technicien en systèmes de contrôle d'accès sécurisé. Une sorte de Géo Trouvetout touche-à-tout et accessoirement bénévole précurseur dans les Repair cafés de Paris et aujourd'hui de Rambouillet. « J'adore bricoler, être utile et je suis fondamentalement contre le gaspillage! Nous ne faisons pas du SAV bénévole qui piquerait le travail aux professionnels, nous accompagnons et assistons les visiteurs pour qu'ils apprennent à réparer eux-mêmes. Ces rencontres ont aussi une dimension sociale importante à mes yeux. »

Organisées par La Fabric des Colibris, qui aime les noms francisés, les Répare cafés de la cité présidentielle proposent un rendez-vous mensuel auquel s'ajoutent parfois des ateliers spécifiques (informatique, vélo ou couture) pour répondre à une forte demande en la matière. Une ressourcerie est également à l'étude, elle collectera les objets dont les propriétaires ne veulent plus et les remettra en état pour les vendre dans une boutique attenante.

Vous avez peut-être découvert également cette activité lors des journées Alternatiba qui ont eu lieu en 2015 sur le territoire du Parc. Gageons que d'autres initiatives similaires apparaîtront prochainement dans nos communes! ■

PATRICK BLANC

La self menuiserie de Romain Broutechoux

Inspiré par le principe des Fab lab (laboratoire de fabrication ouvert à tous), Romain Broutechoux menuisier installé aux Essarts-le-Roi, propose dès cette rentrée de mettre à disposition du public son atelier et son équipement électroportatif. La location peut se faire à l'heure ou au forfait journalier, sur rendez-vous en semaine ou le samedi. Selon les besoins, il peut aussi proposer ses machines professionnelles fixes et intervenir en tant que conseiller. « Quel que soit le bricolage réalisé, je garderai un œil attentif sur la sécurité de l'utilisateur et me tiendrai prêt à aider si je vois que la personne n'est pas apte à réaliser elle-même son bricolage. Ce peut être une chaise à recoller, un meuble à réparer ou même pourquoi pas un volet à repeindre... La personne est invitée au préalable à me signer une charte par laquelle je dégage ma responsabilité. Ce principe de self menuiserie peut même intéresser des professionnels ou des confrères éloignés de leur atelier. » Vous avez un joli bout de bois à retaper? Prenez rendez-vous avec Romain!

www.menuiseriebroutechoux.com
menuiserie.broutechoux@sfr.fr
01 30 41 95 90

LAVER (SA VOITURE) TUE (LES POISSONS)

Je ne sais pas vous mais moi quand j'étais petite, j'adorais laver la voiture de mes parents sur le trottoir. Je mettais plein de mousse, je frottais avec une grosse éponge, j'éclaboussais partout, je jouais avec le jet d'eau et, en prime, je terminais avec une belle pièce de 5 francs. C'était dans les années 80, le temps de l'insouciance écolo. Depuis la loi est passée par-là et l'article L35-8 du code de la santé publique et l'article 22 de la loi sur l'eau de 1992 ont strictement interdit de laver sa monture sur l'espace public. Au début, je croyais que c'était pour empêcher le travail des enfants et puis ensuite j'ai compris que c'était pour préserver nos rivières.

Le déclic, je l'ai eu le jour où j'ai vu des cours d'eau complètement eutrophiés, vous savez quand ils sont entièrement recouverts de petites lentilles vertes si bien qu'ils se confondent avec la nature environnante. La relation voiture de papa/qualité des rivières, je l'ai faite le jour où j'ai aperçu des poissons flotter le ventre en l'air. Ce jour-là, j'ai percuté que l'eau qui coule à l'extérieur, sur la voie publique, ne passe ni par la case égout, ni par une station d'épuration. Au mieux, elle croise sur son chemin des prairies et des mares où elle peut s'offrir une cure de désintoxication. Au pire, elle file direct dans la rivière se chargeant au passage de toutes les pires saletés qu'elle trouve sur son chemin : les pesticides des champs, les polluants de l'air, un peu d'huile de moteur...

En déroulant ma réflexion, j'ai pris conscience que tout ce que je jetais sur le bitume, trottoir, route, parking ou terrasse - pouvait aller quasi directement chez les poissons. Mais aussi dans ma cuisine car, rappelons-le, l'eau du robinet provient en majeure partie des lacs et des nappes phréatiques qui elles-mêmes sont alimentées par le lit des cours d'eau. Devant cette boucle infernale, j'ai eu le vertige. J'ai repensé aux chewing-gums et mégots glissés dans les grilles de bouches d'égout, au reste de peinture versé dans le caniveau, aux grosses taches d'huile de ma première 2CV. Si j'avais pu, j'aurais reversé mon salaire lavage de voiture à Dame Nature.

Depuis, je ne regarde plus jamais les grilles qui ornent les bords des routes comme des poubelles dérobées, mais comme des portes d'entrée vers le monde des poissons. Celui d'où provient l'eau de mon robinet. ■

HÉLÈNE BINET

Jeu d'eau (message pour les enfants)

Si toi aussi tu veux t'informer, développer ta réflexion et découvrir de manière ludique comment préserver nos rivières, tu peux jouer au jeu multimédia POLU PALO sur le site de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=4151



Les pires trucs à éviter

- Ne rien laver dehors si l'eau lessivée ou javellisée ne tombe pas dans un évier ou un vrai système de récupération des eaux usées. Les trottoirs et les grilles d'avaloirs sur la chaussée dirigent directement les eaux à la rivière.
- Ne pas utiliser de produits chimiques désherbants dans son jardin : ils finissent toujours par s'infiltrer dans le sol ou ruissellent dans les caniveaux et arrivent aussi dans les cours d'eau.
- Quand on peint, quand on fait du ciment, du plâtre, ne pas verser ses fonds de pots de peinture dans les caniveaux, ni l'eau, ni le White spirit de lavage des pinceaux.
- Ne pas nettoyer son toit ou ses murs à l'eau de javel ni aux produits de démoussage, tout finirait aussitôt dans la rivière en passant par les gouttières et les caniveaux.
- L'été, l'eau de la piscine, même gonflable, traitée à l'eau de javel ou autres produits dérivés ne doit pas être vidée dans les bouches d'égout, ni dans les caniveaux.
- Il arrive que les eaux usées soient malheureusement connectées aux réseaux de l'eau pluviale. Vérifiez, pour qu'elles ne finissent pas directement dans la rivière sans passer par la station d'épuration.



Le terme "tout à l'égout" communément employé pour désigner le système d'évacuation des eaux usées, ne signifie pas que "tout" peut être jeté dans les égouts (évier, toilettes, baignoires...) et encore moins dans les caniveaux destinés à recueillir les eaux de pluie. Les produits toxiques, huiles de vidange, médicaments n'y ont pas leur place.



Quelques chiffres qui tuent

- Le taux de non-conformité des raccordements au réseau d'eaux usées peut aller jusqu'à 50 % selon les secteurs.

Métro-boulot-rando-vélo

C'est la bonne nouvelle pour les amoureux de la petite reine, qu'ils soient touristes ou habitants du Parc. Une maison du tourisme et de l'écomobilité ouvrira ses portes au public en 2017 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Aménagée au sein de l'ancienne maison du garde barrière, carrefour de la gare, de chemins de randonnées et de liaisons douces comme la Véloscénie (itinéraire cyclable reliant Paris au Mont-Saint-Michel dont deux tracés passeront au Nord et au Sud du Parc), elle ne pouvait pas trouver d'emplacement plus adapté.

Dans la maisonnée agrandie pour l'occasion, se trouvera un pôle touristique vitrine du territoire du Parc animé par l'actuel personnel de l'office de tourisme de Saint-Rémy-lès-Chevreuse mais aussi un pôle Eco-mobilité, dont la gestion sera confiée à une entreprise privée dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Qu'y trouvera-t-on dans l'espace éco-mobilité? Un peu de tout. De la location courte, moyenne et longue durée de vélos et de vélos à assistance électrique (VAE). De la vente de vélos à assistance électrique. De l'entretien et réparation de vélos et VAE. Une station de lavage et gonflage. Des boxes sécurisés pour le stationnement des VAE en location. Et à terme de l'auto-partage de voitures électriques type Twizy.

En parallèle le public y trouvera des conseils et informations sur les itinéraires cyclables, les balades à vélo ou encore les différents modes de transports alternatifs existants sur le territoire du Parc (transport en commun, covoiturage, auto-partage, auto-stop organisé, etc.). Vivement 2017, non?



SANS VOITURE

8

Rouler seul dans sa voiture, c'est tellement années 90. Aujourd'hui, on embarque des passagers ou on retrouve le goût de la bicyclette. Tour de piste des idées qui roulent dans le Parc.

L'autopartage branché

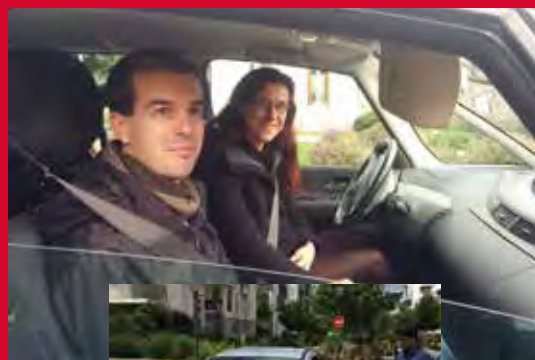
Vous n'avez pas de voiture, vous habitez dans la communauté de communes de Chevreuse et vous n'aimez pas que les sièges des passagers restent libres? Dans quelques semaines, vous pourrez tester le système de voitures électriques en libre-service. Et bien plus que cela en réalité. En effet, le projet éco-mobilité combine du co-voiturage et de l'autopartage. Concrètement 16 bornes de recharge de voitures partagées seront installées dans les 10 communes qui forment l'intercommunalité. Pour 45 euros par jour ou 7 euros la première heure (c'est ensuite dégressif), habitants, voisins et touristes pourront les emprunter et fouler le bitume sans bruit ni odeur sur 150 kilomètres environ. Au-delà, il faudra songer à recharger le véhicule.

Comme le projet est porté par une structure qui aime le partage et la mise en commun (on ne s'appelle pas communauté de communes pour rien) vous pourrez aussi accueillir dans votre bolide électrique des passagers intéressés par votre trajet. Pour cela, le bureau des voyages mis en place par la communauté de communes, s'occupe de tout. Non seulement d'organiser la rencontre de l'offre et la demande, de répondre à toutes vos questions, mais aussi, grâce à son partenaire Mopeasy d'offrir une interface en ligne ergonomique et facile.

Auto-stop 2.0

Dans la même veine que Rezo Pouce, *Oui Hop*, l'appli d'auto-stop connectée courte distance 100% mobile, 100% instantané se développe depuis plusieurs mois sur les communes de l'Essonne. Plus besoin d'anticiper ses trajets et de réserver en avance, il suffit de vous connecter sur l'appli et Hop ! c'est parti !

www.ouihop.com



Caddie-vélo-frigo

Vous y avez déjà pensé : prendre votre vélo pour aller faire vos courses. Le problème c'est que vous n'avez rien pour les ramener et que le charmant petit panier à l'avant de votre bicyclette ne peut pas contenir plus qu'une baguette et trois courgettes. Les Intermarchés de la Verrière, de Magny-les-Hameaux ou de Gif-sur-Yvette ont une solution pour vous : le Coursavélo, un super caddie à roulettes isotherme qui s'attache derrière votre vélo. L'idée a été initiée



en 2013 au niveau national par les collaborateurs de l'entreprise qui, chaque année, sont invités à proposer un projet innovant. Depuis, il s'en prête dans près de 50 enseignes en

France. « Ça marche fort dans les zones de camping, explique Jean Dutech, directeur d'Intermarché La Verrière. Dans notre coin, ça fonctionne bien aussi, surtout l'été. » Il faut dire que le Coursavélo est solide, costaud, tient bien la route et fait son petit effet. Une fois rentrés à la maison, vous avez 15 jours pour ramener le caddie. Un bon moyen pour vous fidéliser?



SIMONE !



Auto-stop sans poireauter

On connaissait l'auto-stop classique et le co-voiturage, voici un intermédiaire : le covoiturage « spontané » (ou auto-stop organisé). Implanté en Midi-Pyrénées depuis 2012, Rezo Pouce met en relation des conducteurs avec des passagers grâce à l'un des « arrêts sur le pouce » identifiés et choisis pour leur sécurité. « On voulait mettre en place notre propre dispositif et on a préféré s'appuyer sur ce qui se faisait, » explique Armel Pitois co-fondateur de Pouce d'Yvelines. L'association utilise ainsi le service Rézo Pouce à l'instar d'une structure franchisée. « Pouce d'Yvelines, c'est la coquille juridique, » précise-t-il. Gratuit pour l'utilisateur, les communes paient 25 centimes par an et par habitant pour pouvoir disposer de tous les outils du service : des panneaux vert tendre, points de ralliement des auto-stoppeurs, des macarons « Rezo Pouce » pour se reconnaître entre conducteurs et passagers, des fiches de destination pour les autostoppeurs.

Si le service compte déjà 200 inscrits, les motivations des communes adhérentes varient. Pierre Souin, maire de Marcq, pionnier sur ce sujet, souhaite notamment offrir aux seniors la possibilité d'aller chez le médecin ou de faire une course. À Méré, il s'agit d'abord de régler le problème de stationnement aux abords de la gare, le parking étant rapidement complet et le stationnement sauvage de plus en plus important. « Nous avons aussi considéré avec Pierre Souin la situation des jeunes contraints de faire de l'autostop hasardeux pour rentrer du lycée, faute d'horaires de bus adaptés, explique Michel Recoussines maire de Méré. Le côté dangereux de l'autostop est ici écarté par le fait que le passager peut envoyer le numéro de la plaque d'immatriculation sur un numéro SMS gratuit qui permet d'enregistrer par qui il a été pris en stop. » D'ici la fin de l'année, une application mobile développée par Transdev devrait donner encore plus envie aux lycéens d'y adhérer. ■

HÉLÈNE BINET

Toute la lumière sur le PHOTOVOLTAÏQUE



Les panneaux qui couvrent deux bâtiments se fondent dans le paysage champêtre de la ferme des 3 Ponts à Auffargis.

Les capteurs solaires photovoltaïques sont pour l'instant peu présents sur nos toits. Plusieurs facteurs d'incertitude apparus ces cinq dernières années ont freiné l'expansion souhaitable de cette énergie renouvelable et universelle. Coût d'installation, retour sur investissement, fluctuation du prix du kWh acheté, esthétique architecturale, compétence des installateurs... où en est-on aujourd'hui ? Quelques précurseurs locaux témoignent de leur expérience.

10

Énergie chaque jour renouvelable et la plus prometteuse, le "solaire" se capte par le biais de panneaux ou modules conçus pour produire soit de la chaleur destinée à l'eau chaude sanitaire ou au chauffage, soit de l'électricité par le biais de cellules photovoltaïques. En 2014, celles-ci ont fourni près de 1,1 % de l'électricité en France. Plus de 85 % de cette production vient d'un petit nombre d'installations d'envergure : parcs solaires, toitures d'entre-

prises, de collectivités, de fermes... La multiplication des petites surfaces serait cependant souhaitable. Une maison sur dix couverte de panneaux solaires photovoltaïques permettrait de satisfaire 20 % de notre consommation électrique nationale, estime EDF. Belles perspectives !

en 2010), l'orientation du toit ont été pensés en conséquence. »

François Mercier, promoteur d'une résidence de 15 appartements à Gif-sur-Yvette, a choisi de couvrir celle-ci il y a 3 ans d'ardoises dont 300 m² d'ardoises

Du Soleil à la Terre

Voici une énergie partout disponible sur la terre : la lumière. On sait la capter et la transformer en électricité depuis les découvertes d'Antoine Becquerel en 1839. Il faut cependant attendre les années 1960/1970 pour que naissent les premières applications tout d'abord en faveur de l'équipement de satellites puis, sur terre, pour alimenter en électricité des sites isolés (refuges en haute montagne, etc.). Et 2015 pour que soit fondée l'Alliance internationale pour l'énergie solaire, première instance visant à coordonner, unifier et développer les politiques de développement en la matière.

Acteurs éco-responsables

Nos interlocuteurs se sont lancés par conviction. Tous expriment la même volonté de « montrer l'exemple pour le public qui passe ici », comme le dit fièrement Marc Lesty, éleveur à Auffargis (la Chèvrerie des 3 Ponts – 250 m² de panneaux posés en 2011 sur les hangars de la ferme), volonté de faire progresser autant les esprits que la technologie, le paysage urbain ou rural. « *Le photovoltaïque est une évidence*, revendique Emmanuel Coste, architecte résidant à Montfort-L'Amaury. *Tout nouveau bâtiment ou toute nouvelle toiture devrait en être équipé. Le positionnement des panneaux (13 m² installés sur sa maison*



La maison de l'architecte Emmanuel Coste à Montfort-L'Amaury compte 13 m² de panneaux photovoltaïques.



L'amortissement sera de 14 à 15 ans pour ce nouveau bâtiment municipal à Rochefort-en-Yvelines.

solaires: « un produit très discret, qui conjugue l'esthétique à de hautes performances: la quasi absence de cadre permet de profiter de plus de cellules au mètre carré, ce qui accroît les performances. Mais leur coût est beaucoup plus élevé que des panneaux standards, je ne cherche pas à amortir l'investissement, qui sera ici supérieur à 20 ans. »

La baisse du prix d'achat de l'électricité compensée par la chute du prix des panneaux

Pour les installations intégrées au bâti, Edf achetait le kWh à 60 centimes en 2010/2011 et à 25 centimes au printemps 2016. Le tarif d'achat est garanti sur une durée de 20 ans. Dans la même période, le coût des panneaux et de l'installation

a chuté dans les mêmes proportions, sinon davantage. Ainsi, l'installation de 265 m² sur le toit de la salle plurivalente de Rochefort-en-Yvelines, mise en route en juillet 2015 sera amortie en 14 à 15 ans, tout comme les 350 m² qui couvrent le bâtiment de l'entreprise Vertdéco à Magny-les-Hameaux depuis 2010.

À Auffargis comme à Montfort-L'Amaury, le retour sur investissement devrait s'établir entre la 11^e et la 12^e année.

Nos témoins ont eu à batailler lors de la mise en service des capteurs: non conformité Consuel de l'installation, raccordement problématique par ERDF, entreprises insuffisamment qualifiées, malfaçons et dégradations annexes aux travaux, onduleurs défaillants... la liste des déconvenues est longue. Pour autant, tous fournissent aujourd'hui à



Une intégration exemplaire avec les ardoises solaires sur cette résidence à Gif-sur-Yvette.



Comment ça marche un capteur photovoltaïque ?

Les photons, particules élémentaires de la lumière, tout droit venus du soleil, provoquent une interaction électromagnétique avec la cellule photovoltaïque constituée de deux couches superposées de silicium. Imaginez en quelque sorte l'iris de l'œil qui réagit à la lumière ou un aimant qui va attirer des particules de métal dans sa direction. Dans une cellule photovoltaïque, ce mouvement est celui des électrons qui s'agitent alors. De chaque côté de la cellule se produit une différence de potentiel électrique: un courant électrique continu est ainsi généré entre les deux couches de silicium, comme une pile. Reliez un groupe de cellules photovoltaïques à un équipement spécifique (un onduleur qui transformera l'électricité captée en courant alternatif compatible avec nos appareils électriques, une batterie pour stocker cette électricité, un compteur pour connaître la quantité d'énergie fournie) et une production électrique peut ainsi être utilisée sur place ou injectée dans le réseau électrique.

EDF une puissance quasi à la hauteur des prévisions, dépendante toutefois de la météo, des nuages... mais sans autre problème depuis. Marc Lesty, toujours en procès avec l'installateur, recommande de se faire épauler par un bureau d'étude compétent dès l'ébauche du projet.

Olivier Bédouelle, fondateur de Vertdéco conclut sur une idée que partage nos interlocuteurs: « je préférerais stocker l'énergie produite et l'utiliser pour nos propres besoins, c'est là l'avenir. »

Un avenir qu'évoque également EDF, estimant qu'avec la hausse du prix de l'électricité et la multiplication des installations, celles-ci engendrant une baisse de leur coût, il deviendrait en effet préférable d'utiliser les kWh produits pour sa propre consommation et ne revendre que le surplus le cas échéant.

Une technologie qui a de l'avenir! ■

PATRICK BLANC

Les jardins DES VOISINS

On connaissait les jardins secrets et les jardins d'enfants.
Voici désormais les jardins nourriciers partagés entre les habitants d'un même quartier.



Dans le parc des Thermes de Forges-les-Bains, le jardin partagé vaut toute la littérature sur les pratiques agro-écologiques. Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 31 mars 2017, les habitants sont invités à se retrouver le samedi pour des séances d'initiation à la permaculture. Mike Metz, de l'association agroécologie et permaculture, alterne les enseignements théoriques et la pratique. Le cycle a commencé par un plongeon dans le sol pour comprendre ses fonctions, ses besoins, ses interactions. Il se poursuit

par la physionomie et la physiologie des plantes nourricières. À l'automne, les jardiniers apprendront alors à organiser l'espace du jardin et à le cultiver. En fin de cycle, ils récolteront et stockeront les semences pour boucler la boucle et garantir l'autonomie du jardin. « *Notre potager est petit, confie Bernard Terris, adjoint à l'environnement et au développement durable de la commune, mais il s'agit ici d'un espace de démonstration. Sur ces 150 m², nous souhaitons sensibiliser et initier les habitants aux pratiques agroécologiques en espérant qu'ils puissent essayer à leur tour, soit en adoptant ces techniques dans leur jardin soit en sensibilisant leur entourage.* »

des légumes de manière coopérative. » L'agriculteur met à disposition de la quinzaine de jardiniers intéressés 1500 m². « *Pour un début c'est largement suffisant,* » se réjouit Aurélie. Dans cette oasis potagère, l'idée est de travailler en collectif, de partager les connaissances. « *J'ai mon propre potager à la maison, explique la mère de famille mais à plusieurs on est plus fort, on a moins d'échecs de cultures.* » « *Ici,*



Contre champs

À Gometz-la-Ville, faute de foncier communal, les habitants se sont tournés vers un agriculteur de la commune pour mettre les mains dans la terre. « *Nous avons créé l'association Potago, explique Aurélie Proust à l'origine du projet. L'objectif est de cultiver des fruits et*



ce sera un potager sans traitement et avec de la biodiversité. » L'association compte s'appuyer sur les principes de la permaculture, cet art de prendre soin de la terre et d'associer les cultures pour recréer tout un écosystème. Au début, la production sera réservée aux membres de l'association mais s'il y a une surproduction, elle pourra être vendue dans les fêtes du village, histoire que l'association puisse rentrer dans ses frais. « Je

« la rainette » de la commune qui a confié aux enfants le soin de planter fraises, thym, persil, et tomates et blettes. À Magny-les-Hameaux, des grands bacs potagers s'installent au coeur du quartier des Buissons. Les familles ont choisi d'y planter des fraisiers, des fleurs comestibles (le souci), des herbes aromatiques et de la menthe. On imagine déjà la bonne salade de fruits de l'été prochain.

désormais pousser là où s'épanouissent depuis plus d'un quart de siècle les arbres fruitiers du verger conservatoire qui, chaque année, produisent les bons cidres et jus de pommes de la commune. « Il y a eu un gros travail avec le Parc et les adhérents pour définir les aménagements, répartir les surfaces, clôturer l'ensemble en ganivelle de châtaigniers, » explique l'élu. Pendant tout l'été, les jardiniers ont imaginé de nouveaux



suis pressée d'avoir un espace de vie, de rencontres, de couleurs, confie Aurélie. J'ai envie que les enfants mettent les mains dans la terre, qu'il y ait de la biodiversité: des insectes, des oiseaux... Que ce jardin puisse relier l'humain, la nature et la nourriture. »

Se nourrir pour pas un radis

Nourriture à partager, tel est le credo des Incroyables comestibles. Concrètement, des habitants cultivent sur l'espace public des fruits et légumes à la disposition de tout le monde. Ce mouvement né dans le Nord de l'Angleterre fait désormais le tour de la planète et trouve un bel écho dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines grâce à l'association SQY en transition. Depuis quelques mois, des bacs potagers fleurissent un peu partout. La Maison de Quartier du Bois de l'Étang à la Verrière a désormais son mini-potager *Incroyables Comestibles* fabriqué à partir de palettes de bois recyclées et non-traitées. Tout comme la micro-crèche

Nouveaux plants

Il arrive parfois que les jardins déménagent. À Bonnelles, le petit Pot' bio a récemment quitté ses terres jouxtant le cimetière pour aller s'étendre du côté de la Butte à Pannier. « C'était dès l'origine un endroit provisoire, car prévu pour une autre destination, témoigne Jean-Jacques Thebault, adjoint à l'urbanisme, avec ce nouvel emplacement mis à disposition par la commune, les jardiniers y gagnent ». En effet, les tomates, carottes et autres légumes vont

plans pour abriter leurs cultures sur la parcelle de 2 500 m² et transférer leurs anciens plants. Même la serre a été du voyage. « Ce nouveau site est beaucoup plus ouvert, et j'espère va créer encore plus de contacts avec les habitants, se réjouit d'avance Jean-Jacques qui y passe parfois le samedi matin. « Parce que c'est toujours très convivial. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de ce jardin : cultiver le lien entre les habitants. » ■

HÉLÈNE BINET



Dans un hameau de Sonchamp, d'août à octobre, la ferme de Louareux invite les visiteurs à cueillir le fruit défendu.

POMMES DE REINETTES ET POMMES D'AMIS

C'est Georges qui nous accueille à la sortie de la voiture avec la mine de celui qui est vraiment content de nous voir. Le beau brun trimballe une élégante barbichette qui a su séduire Paulette qui accourt d'ailleurs juste derrière lui. « *Ne les laissez pas trop vous coller, après on ne peut plus s'en défaire,* » prévient Ann la propriétaire des lieux alors que Georges se montre très affectueux. Trop tard, le bouc nous a transmis son odeur pour la journée.

Dans la première cour de cette ferme qui en compte deux, Ann commence les présentations : voici les chiens Margot et Hermès, plus loin huit brebis embauchées pour tondre entre les pommiers. « *Et aussi pour les nourrir,* précise-t-elle. *Leurs excréments sont très bons pour le sol.* » Dans les box, une vingtaine de chevaux en pension se font plus discrets tandis que de ravissants poneys broutent dans un enclos. Chaque année, la cour se remplit un peu plus. Il y a 7 ans, Ann et son mari Christophe ont acheté la ferme, « *suite à une annonce sur internet, un*



La cueillette des pommes c'est aussi un prétexte à balade. Les familles sont nombreuses et en profitent pour prendre l'air.

vrai coup de bol » et pendant les 4 premières années ont surtout rénové les bâtiments. « *La ferme a connu ses heures de gloire de 1850 à 1910 environ,* explique Christophe. *C'était l'époque des grandes fermes modèles tenues par des hommes d'affaires parisiens qui mettaient l'accent sur la sélection génétique.* » De 1950 à 2007, les céréales ont peu à peu remplacé les animaux et les bâtiments ont subi les assauts du temps.

Calendrier de pommiers

Aujourd'hui, le domaine totalise 120 hectares, dont 20 de prairies, 2,5 de pommiers et le reste en blé, orge, colza

vendus en coopérative. « *On fait un tour du côté des fruits ?* » propose Ann qui emmène avec elle ses deux chiens. Dans l'enclos cadencé, 14 variétés de pommiers sont rangées selon un ordre très précis. Au fond du champ, se



Si l'exploitation n'est pas en bio, ici on fait attention aux traitements qui n'ont lieu que sur les feuilles. Quand fleurs et fruits se mettent à pousser, il n'y a plus de chimie.

trouvent les variétés les plus précoces que l'on récolte à la fin de l'été. Près de l'entrée, les plus tardives dont les pommes mûrissent au mois d'octobre. Entre les deux, les fruits arrivent à maturation tous les quinze jours environ de mi-août à fin octobre: akane, boskoop, braeburn, canada grise, chanteclerc, melrose... Aucune variété locale? « Pour le moment, nous préférons des variétés plus résistantes pour ne pas avoir à trop traiter, confie Ann. Mais à l'avenir, pourquoi pas? » Quand on sait qu'avec 36 pulvérisations en moyenne, la pomme est le fruit le plus traité de France, on est contents de savoir qu'à Sonchamp on lève la main sur les traitements.

Tomber dans les pommes

Depuis la mi-août, c'est le grand ballet dans les pommiers. Entre les fous de pommes, les mamans-compote et les familles en quête d'une balade bucolique, près de 300 personnes défilent pendant la saison pour ramasser leurs pommes. « Le parcours est libre mais les zones à cueillir sont celles qui sont tondues, » précise la propriétaire. Chaque cueilleur peut remplir sa brouette, puis son coffre. « Certains ramassent 150 kg, s'amuse Christophe. Soit pour les revendre à leurs voisins, soit pour les stocker. » Ce

qui n'est pas le cas de la ferme qui ne comprend pas de chambre froide et doit tout écouler en direct. Alors quand il y a des restes, le couple réalise de délicieux jus et pétillants de pommes mais aussi des confitures. « On a essayé de faire du cidre mais comme ce sont des pommes à couteau, il n'y a pas assez d'acidité. Ça ne marche pas. »

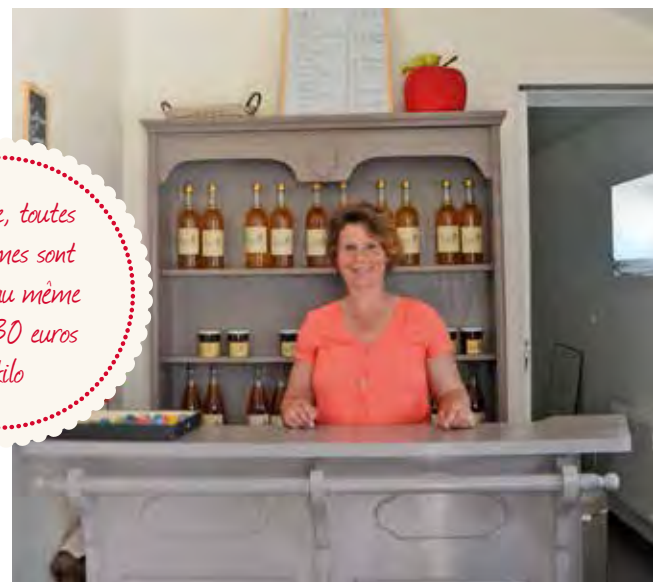
À l'avenir, Ann envisage de cultiver d'autres fruits et pourquoi pas des légumes faciles, « des choux ou des courges par exemple ». Elle imagine également remplir davantage sa boutique à la ferme avec les produits de ses collègues agriculteurs. Envisage une petite buvette-crêperie pour prolonger la cueillette. Devraient bientôt commencer les balades pour les enfants avec les

poneys. Puis se reprend: « il faut qu'on rationalise aussi un peu, on a tendance à partir dans tous les sens. » D'autant qu'en octobre, Ann au ventre arrondi, devrait accueillir un nouvel enfant. ■

HÉLÈNE BINET



Sur place, toutes les pommes sont vendues au même prix: 1,30 euros le kilo



LA BEIGE, TEXTILES AUX COULEURS LOCALES

Vous pensiez que le beige était un mélange de blanc cassé et de brun très clair? À Janvry, c'est plutôt du bleu, du blanc et du rouge. La société La Beige réalise des vêtements et accessoires pour enfants de fabrication 100 % française.



À l'heure des vêtements fabriqués en Chine, l'approche est un peu anachronique. Ou tellement éthique qu'elle en devient avant-gardiste. Sabrina Fournier et Marine Bohain développent une marque de puériculture pour les bébés où tous les composants viennent de l'Hexagone. « On achète nos tissus dans les Vosges, vous savez ce sont les langes que l'on utilisait hier pour faire les doudous des bébés, » rapporte Sabrina. Pour le moment, ils ne sont pas biologiques mais comme certains ateliers alsaciens passent aux matières organiques,

*Pourquoi le nom La Beige ?
Parce que Marine est rousse et, petite n'aimant pas sa couleur de cheveux, elle se faisait appeler La Beige par son grand-père.*

ils pourraient bientôt le devenir. En revanche, à moins que le climat ne se dérègle totalement, le coton, lui, ne sera jamais français.

De l'Est au Nord

Les linges immaculés fraîchement tissés sont ensuite imprimés en Alsace, pour sortir des motifs rabattus des marques classiques de puériculture. La ouate vient de Rouen, les étiquettes de Lyon et le tout est assemblé par une douzaine de couturières chevronnées à Quelmes dans le Pas-de-Calais. « On est la seule marque à proposer une collection entière 100 % française, » se réjouit Sabrina. Le bilan carbone d'une turbulette La Beige est ainsi imbattable. Cette particularité a récemment séduit la Camif qui propose dans son catalogue en ligne les créations de la jeune entreprise: nids d'ange, édretons, doudous, tapis à langer...

Et à Janvry, que se passe-t-il? L'entreprise est installée dans la petite ferme gracieusement ou plutôt contre l'accueil deux fois par semaine des enfants de l'école pour des séances de loisirs créatifs. « C'est aussi ici que Marine dessine les collections, que l'on imagine les stratégies de développement, que l'on stocke aussi une partie de nos pièces, » explique Sabrina. C'est également dans l'atelier que les deux femmes personnalisent un linge, une pochette avec un prénom ou un mot doux, pour en faire un cadeau de naissance d'exception. « Le maire soutient à fond notre aventure. L'an passé, nous avons participé à un concours où il fallait voter tous les jours pour nous. Tous les habitants nous connaissent désormais. » Ce ramdam local en valait la peine, La Beige a remporté le prix de Mampreneur: une dotation de campagne publicitaire annuelle dans les supports médiatiques de Parole de Mamans, un magazine distribué en kiosque et en maternité...

labeige.com ■

HÉLÈNE BINET



UNE BISCUITERIE ARTISANALE OUVRE AUX ESSARTS-LE-ROI

Le panier de nos produits locaux se garnit de nouvelles gourmandises : les petits gâteaux de la Biscuiterie de la Vallée de Chevreuse. Les fins gourmets vont se régaler !



Formé par Lenôtre, passé par la grande distribution, Jean-Pierre à la rigueur d'une horloge suisse.

Pâtissier depuis 35 ans, Jean-Pierre Ternat réalise enfin son rêve : créer sa biscuiterie. Son plan marketing est aussi joliment ficelé que ses paquets : sobres, transparents et en harmonie avec les délices qui le garnissent. Côté recettes, formé par Gaston Lenôtre, il sait allier subtilité et originalité, le tout enrobé dans un savoir-faire où seule la qualité a droit de cité. Son parcours l'a en effet amené à épauler en cuisine le célèbre pâtissier avant de se charger du suivi de ses créations auprès des industriels de la grande distribution. Expérience qui a apporté à Jean-Pierre Ternat une rigueur et une organisation dignes d'un horloger Suisse. Le temps, justement, est venu pour lui d'implanter son atelier sur le territoire qu'il affectionne particulièrement, la vallée de Chevreuse. Depuis deux ans il partageait le laboratoire d'un ami boulanger à Buc, pains le matin, biscuits l'après-midi. Une production placée sous la marque Biscuiterie des Yvelines. Mais c'est bien le territoire du Parc qui l'intéressait. Un local situé dans la zone artisanale des Essarts-le-Roi lui a permis de franchir le pas cet été. Un petit espace boutique lui permettra de proposer une vente aux particuliers l'après-midi à partir du début de l'automne, dès que les travaux du laboratoire seront achevés.

Des croquants craquants

Une quarantaine de points de vente diffusent à ce jour la gamme de la biscuiterie qui compte 8 recettes : des mini-financiers à la vanille, des florentins croquants et fondants à la fois, des "rochers aux amandes" qui sont en fait de délicieuses petites meringues... Tous ses gâteaux sont sans additif, sans conservateur ni arôme ou colorant.

Pour ses biscuits haut de gamme, Jean-Pierre Ternat a choisi des lieux de vente en corrélation : salons de thé, torréfacteurs, confiseries, chocolateries, épicerie fines, fermes gastronomiques... « Je vise un développement de proximité, jusqu'à Paris, précise-t-il. Mon nouveau laboratoire va me permettre de répondre à une plus large demande. Et d'ici la fin de l'année, j'aurai créé un emploi, un assistant qui m'aidera dans les multiples tâches qui incombent à ce travail totalement artisanal : approvisionnement des produits frais, préparations des recettes, cuisson précise, emballage fait main avec ficelle et étiquette façon ardoise de marché... » Peut-être un nouveau produit labellisé Marque Parc?...

Vous retrouverez les biscuits de la Vallée de Chevreuse cet automne sur plusieurs marchés de produits locaux et de Noël (entre autres au Mesnil-St-Denis, aux Essarts-le-Roi, à Gambais pour la journée du patrimoine, à Chevreuse au salon du chocolat, à Bullion lors de la fête nationale de l'abeille noire...). De délicieuses idées cadeaux en perspective ! ■



Biscuiterie de la Vallée de Chevreuse
24 rue Georges Pompidou aux Essarts-le-Roi
bvc78@orange.fr
06 78 67 73 72

PATRICK BLANC

INVENTAIRE DES MOULINS DU PARC

UN PATRIMOINE PAYSAGER MÉCONNU

Compter, identifier, inventorier, documenter... l'inventaire des moulins à eau du Parc qui s'achève est la fin d'un grand chantier minutieux qui permet de mieux connaître l'histoire et les formes de ce patrimoine et de mener les réflexions nécessaires pour redonner vie au cours d'eau.



Bruxelles et ses directives ont parfois des retombées insoupçonnées. C'est bien pour respecter l'une d'elles, la directive cadre sur l'eau, que le Parc s'est attelé depuis six ans à un vaste chantier d'inventaire des moulins présents sur son territoire. Un inventaire qui a dévoilé un réseau de plus de 80 moulins ayant existé à différentes époques ! La directive cadre vise notamment à restaurer la continuité écologique des cours d'eau. Sédiments, faune et flore doivent pouvoir circuler librement sans qu'un obstacle ne vienne entraver leur cheminement. En toute bonne logique administrative, il faudrait donc

supprimer les chutes d'eau des moulins. Mais la mission Nature Environnement du Parc ne l'entendait pas ainsi et souhaitait au contraire travailler en finesse et au cas par cas. Elle s'est donc tournée vers la mission Patrimoine Culture. « Nous devons trouver un équilibre entre la préservation des éléments patrimoniaux et l'enjeu de renaturation des rivières et de continuité écologique » explique Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine Culture.

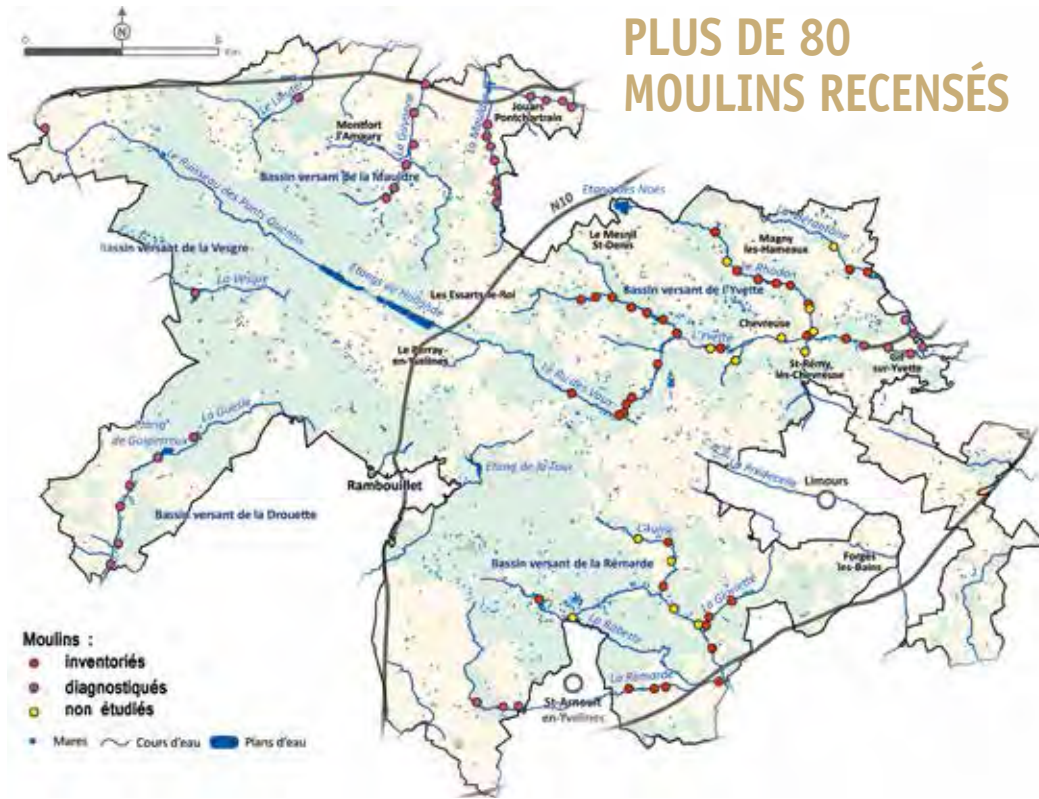
Un inventaire sur mesure

Mais combien de moulins sont concernés ? Quels sont ceux qui méritent d'être conservés en raison de leur réel intérêt patrimonial ? Pour répondre à ces questions, c'est une véritable enquête

qu'il a fallu entreprendre. « Nous travaillons selon la méthodologie du Service de l'Inventaire et en collaboration avec ce service » précise Sophie Dransart. Le travail se fait pas à pas et consiste à croiser des sources historiques, issues des archives, avec la réalité du terrain, dans un aller-retour incessant. Première étape : identifier les moulins. En 2010, l'inventaire ne concerne d'abord que 21 communes. Avec l'agrandissement du Parc, il faut étendre le périmètre de l'étude aux 30 nouvelles communes. La mobilisation de 23 étudiants du Master « Histoire et gestion du patrimoine culturel » de l'Université de Paris 1 durant l'année universitaire 2014-2015 a permis de finaliser plus rapidement le recensement. « C'est un travail de fourmi ». Il faut lister les moulins grâce à



PLUS DE 80 MOULINS RECENSÉS



« source : cartothèque SIG PNR Chevreuse »

différents documents et ensuite rassembler toutes les informations disponibles sur leur histoire « *Le XIX^e siècle est la période la plus documentée et la dernière époque connue du fonctionnement des moulins*, précise la chargée de mission. *Sans doute plusieurs moulins avaient des fondations médiévales mais nous n'en avons que ponctuellement la preuve* ».

Côté archives, les cartes anciennes sont des sources précieuses. Le jeu consiste à superposer ces plans avec les plus récents et, par recoupement, localiser les moulins dont il reste encore des traces aujourd'hui. Institué en 1807, le cadastre napoléonien est dressé progressivement, commune par commune, jusqu'à couvrir la France entière vers 1850. Son atout: il est directement superposable au cadastre

actuel, ce qui permet facilement de vérifier si un moulin qui y était présent se retrouve encore au même endroit aujourd'hui. Les cartes d'État major, au dessin minutieux sont aussi scrupuleusement étudiées. D'autres cartes du XVIII^e siècle, moins précises, peuvent toutefois signaler une existence plus ancienne des moulins, comme celle de Cassini, réalisée sur ordre de Louis XIV, celle des Chasses du roi et ou encore le Plan d'Intendance, cadastre paroissial pour évaluer les impôts sous Louis XVI.

Les archives trahissent la vie des moulins

D'autres documents d'archives viennent également en renfort. Au-delà des listes nominatives, les statistiques de

l'administration des eaux fournissent par exemple de précieuses informations sur le fonctionnement de ces moulins: type de production, quantités produites, hauteur de chute, etc. Les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées qui aiment bien les plans précis et les chiffres venaient mesurer et noter le débit des cours d'eau et la puissance hydraulique du moulin. Il s'agissait en particulier de s'assurer du bon partage de l'eau entre les moulins à l'échelle de la rivière et de gérer les conflits sur l'eau qui ne manquaient pas d'arriver. Les carnets de patente de 1866 qui permettaient de dresser la taxe professionnelle de l'époque, donnent quant à eux des informations sur l'organisation interne des moulins.



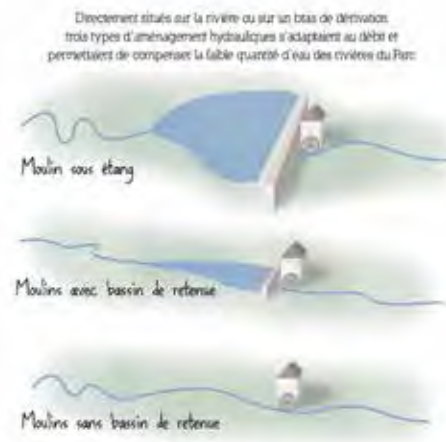
Vanne



Roue alimentée par le dessus



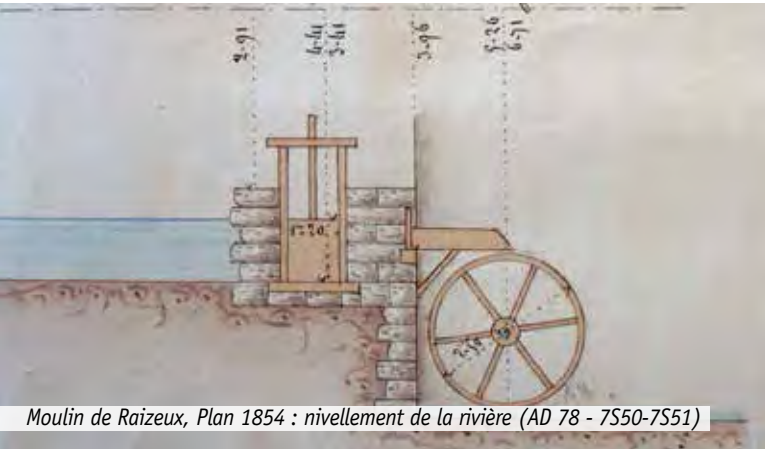
Déversoir, par où s'évacue le trop-plein



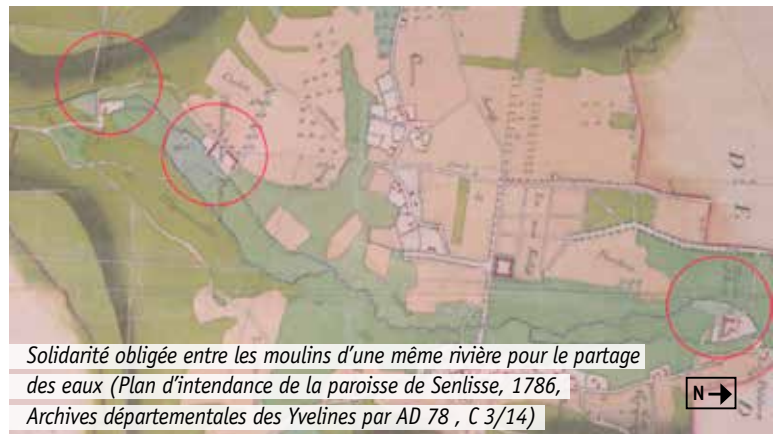
Moulin sous étag

Moulins avec bassin de retenue

Moulin sans bassin de retenue



Moulin de Raizeux, Plan 1854 : nivellement de la rivière (AD 78 - 7S50-7S51)



Solidarité obligée entre les moulins d'une même rivière pour le partage des eaux (Plan d'intendance de la paroisse de Senlisse, 1786, Archives départementales des Yvelines par AD 78, C 3/14)

Le travail d'inventaire se mène aussi sur le terrain. Quelles traces du moulin sont encore visibles aujourd'hui ? A-t-il réellement un intérêt patrimonial ? Il doit rester pour cela des éléments suffisamment bien conservés. Et pas seulement un bâtiment. C'est la condition pour que le site puisse être compréhensible par le public. Tout un chacun a en tête l'image d'Épinal du moulin avec sa roue à aubes ou à augets. Mais pour Sophie Dransart, « le moulin ne se réduit pas au bâti. Je préfère parler d'un ensemble incluant bien sûr le bâtiment, mais aussi le réseau hydraulique constitué de canaux, retenues, vannes et déversoirs et les mécanismes techniques internes comme la roue, les meules et les engrenages ». Très peu ont conservé l'ensemble des trois composantes. « Ceux qui restent debout sont aujourd'hui pour la plupart des maisons particulières privées dont le bâti originel a été très transformé, parfois l'eau a disparu et on ne trouve guère de roues en place » regrette Sophie Dransart. 80 moulins, cela signifie sur certains cours d'eau, un moulin tous les deux kilomètres environ ! Une densité pour le moins surprenante pour des cours d'eau au

débit assez faible. Les archives indiquent par ailleurs que ces moulins utilisés pour des besoins locaux ne fonctionnaient pas toute l'année faute de débit suffisant.

Autre grande leçon de cet inventaire : sur le territoire du Parc, les moulins n'ont rien de spectaculaire. Ce sont de modestes constructions rurales qui se différencient peu du bâti alentour et aucun d'entre eux n'est devenu une grande minoterie. Les murs sont réalisés avec des matériaux locaux, en moellons de meulière le plus souvent. Ils présentent des ouvertures irrégulières. « Ils n'ont pas la symétrie d'un château ou d'une maison bourgeoise ! ». Des détails architecturaux peuvent trahir encore la fonction première : la lucarne meunière par laquelle on monte les sacs de blé, ou les contreforts à l'arrière du bâtiment : « La roue était souvent dans un étage de soubassement, l'eau et la digue faisaient pression sur la construction. Il fallait donc renforcer les murs situés en contrebas ». Côté hydraulique, rares sont ceux dont la roue tournait directement grâce à la force de la rivière. Le plus souvent, celle-ci était détournée pour passer dans

un canal qui alimentait la roue. « Ces dérivations ont diminué considérablement le débit de la rivière qui n'est plus souvent qu'une rivière morte ». Dans l'avenir, il faudra alors faire le choix pour certains d'entre eux de réduire la prise d'eau du canal pour redonner sa vie à la rivière. « Pour qu'il y ait un sens à préserver un moulin, il faut maintenir à minima le système hydraulique. Un moulin sans eau perd l'essentiel de sa caractéristique de site hydraulique et redevient une banale maison rurale » alerte Sophie Dransart.

La majorité des moulins étant privés, il sera sans doute difficile de les valoriser en les ouvrant au grand public. Si l'on met de côté les restes de l'étang du moulin de Port-Royal (Magny), de celui de l'Abbaye des Vaux et de celui du Grand Moulin (Cernay), on ne trouve en effet aujourd'hui sur le territoire du parc que 4 moulins lisibles et visitables : le moulin d'Ors à Châteaufort, le Petit Moulin dans Les Vaux de Cernay, et enfin deux autres moulins aux portes du parc à Saint-Arnoult, celui d'Elsa Triolet et Aragon, le moulin de Villeneuve, et le moulin Neuf dans lequel se situe le musée des arts et traditions populaires de la ville. Ce travail de bénédictin que constitue un tel inventaire va permettre de croiser plusieurs critères pour choisir les moulins qu'il conviendra de préserver au maximum. Ce sont ainsi tout autant les arguments patrimoniaux, naturalistes et paysagers qui seront mis sur la table que la possibilité de valoriser le site. De précieuses données dans les discussions et les réflexions à venir pour décider aussi, au final, de la meilleure façon de gérer les cours d'eau du territoire.



Le moulin Neuf de Saint-Arnoult a conservé son bassin de retenue maçonné qui alimente la roue, toujours en place.

Renaissance des Vaux-de-Cernay AVEC LE MUSÉE DU PETIT MOULIN



L'ouverture du petit moulin des Vaux de Cernay, cet été, va redonner un souffle nouveau à ce site d'exception et redéployer les promeneurs tout au long du ru, de ses étangs et de ses abords.

© la-fabrique-créative

« C'est une belle au bois dormant que nous avons réveillée », s'enthousiasme Anne Le Lagadec, directrice du Parc. Le petit Moulin de Cernay, car c'est de lui qu'il s'agit, transformé en musée de site, a ouvert ses portes au public cet été. On peut y découvrir l'histoire du paysage qui l'entoure. Sa dimension géologique avec son amoncellement de gros blocs de grès qui forment un chaos impressionnant et qui est le fruit de 30 millions d'années de transformation. Le musée permettra également aux visiteurs de comprendre comment les hommes ont façonné à leur tour le site, en particulier par l'installation de moulins, avec leurs éléments hydrauliques comme les canaux, les retenues d'eau et les étangs.

Une colonie de peintres paysagistes

Enfin, le public y découvrira les peintres paysagistes qui ont révélé le vallon, magnifiant ses lumières, la nature préservée et ses sous-bois. Au milieu du 19^e siècle, une colonie, à la suite de l'école de Barbizon, s'est en effet installée dans les lieux. La présence de l'eau, des cascates, des étangs, des moulins les attirent dans les Vaux, des éléments qui n'existent pas en forêt de Fontainebleau, très en vogue parmi les artistes. Ils vont progressivement éclaircir leur palette qui se rapproche dans

les années 1880 de celles des impressionnistes. Quelques-uns d'entre eux ont laissé leur nom dans l'histoire de la peinture tels l'américain Winslow Homer, le danois Peder Severin Kroyer ou Léon Germain Pelouse dont une des oeuvres sera visible dans le musée. La scénographie, imaginée par La fabrique créative, fait écho aux paysages de grès dont elle s'inspire et en reprend les couleurs avec des tonalités minérales au rez-de-chaussée et plus chaudes à l'étage des peintres. Le bâtiment en lui-même vaut déjà la visite, c'est l'un des rares moulins d'origine médiévale de la région ouvert au public. La première mention du moulin remonte à 1207, on sait ainsi que les moines de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay en partageaient la propriété. Profondément transformé au 16^e siècle, le moulin conservera son activité jusqu'à la fin du 19^e siècle pour devenir une auberge et récemment un équipement de loisirs pour un comité d'entreprise, avant son acquisition en 2012 par le Conseil départemental des Yvelines. C'est le Parc qui a eu en charge sa restauration, son aménagement et en assurera la gestion.

Si l'objectif du musée est bien de valoriser ce site paysager, il est aussi de réduire la pression exercée par les 200 000 promeneurs chaque année. Attirés principalement par le chaos rocheux, les cascades et cascates, ils se concentrent aujourd'hui autour de l'étang des Roches.

C'est donc l'ensemble du lieu qui a été repensé pour redéployer les visiteurs, en proposant des parcours pédagogiques en extérieur et en incitant à aller plus loin vers les bourgs de Cernay ou de Senlisse, vers la carrière des Maréchaux équipée elle aussi d'un sentier pédagogique, ou encore vers l'Abbaye en suivant le ru. Le petit Moulin, situé exactement là où la rivière fait un coude peut constituer le cœur des Vaux-de-Cernay, grâce aussi à un nouveau parking public plus en hauteur. « C'est un site d'exception qui a inspiré, comme à Fontainebleau, une des premières lois de protection du paysage en 1892. Il est fondateur d'un autre rapport à la nature avec sa colonie de peintres, et notre souhait est qu'il obtienne le label Grand site décerné aux espaces emblématiques français » conclut Anne Le Lagadec. ■

PIERRE LEFEVRE



COMMENT LIMITER LES INONDATIONS ?

Quand la pluie s'abat sur tout un bassin versant, incessante, torrentielle, même les grenouilles ne sont plus à la fête... Les inondations sont considérées parmi les pires catastrophes naturelles, nous venons de le mesurer suite à la nuit du 30 au 31 mai. Il existe néanmoins quelques solutions pour limiter les dégâts.

La station météorologique de Trappes enregistre en moyenne mensuelle 63,9 mm d'eau. Les pluies fin mai 2016 ont fait grimper la jauge à 193 mm, dont 66 mm la seule nuit du 30 au 31 mai. Huit jours avant, un seuil critique avait déjà été atteint. Éponges naturelles, les sols, les rivières, les étangs saturés d'eau ne pouvaient en absorber davantage. Alors le précieux liquide s'en est allé dévaler les pentes, se faufiler dans les rues, franchir murs, portails, jardins... portes d'entrée et s'est engouffré dans des bâtisses et des ouvrages qu'il a saccagés.

Était-ce la crue centennale tant redoutée ? Après cet épisode exceptionnel, sera-t-on épargné pendant les 50 ou 100 prochaines années?... Rien de moins sûr, désolé. Une seule chose est certaine : aucun phénomène de la sorte n'avait été enregistré dans la région depuis qu'ont été installées des stations de mesure, c'est-à-dire depuis les années 1950. Un niveau de débit centennal signifie que la probabilité statistique qu'il se produise est de 1 % chaque année. Mais rien n'empêche que

l'événement réapparaisse deux fois de suite, ce n'est qu'une statistique...

Comment agir ?

Un phénomène naturel comme celui que l'on a subi ne peut être enrayeré mais tout au moins peut-on essayer de limiter les dommages. Le Parc y travaille depuis longtemps. En favorisant le développement, la restauration et l'extension de zones humides et de prairies en lisière des cours d'eau, celles-ci permettent d'absorber en partie l'expansion des rivières. En remplaçant le cours naturel des cours d'eau en fond de vallée pour leur redonner leur capacité de débordement en zone naturelle. En limitant fortement la consommation d'espaces naturels, en particulier humides, par l'urbanisation (à travers son plan de Parc opposable au PLU de chaque commune). En conseillant aux habitants d'éviter d'imperméabiliser trop de sols (allées privées notamment). En recommandant de récupérer l'eau de pluie dans des réservoirs conséquents, utile aux usages du jardinage, mais qu'il



faut vider à l'annonce d'une alerte météo. En conseillant aux communes tout moyen de rétention des eaux dans les quartiers urbanisés (canalisations réservoirs, revêtements perméables, espaces verts submersibles, etc.). En encourageant la création de mares. En surveillant et en entretenant les cours d'eau du territoire. À cet effet, Maxime Rocher, garde-rivière du Parc est quotidiennement au chevet des rivières. Chaque jour il sensibilise les riverains à une bonne gestion de la rivière mais aussi aux risques de pollution. Il prescrit les travaux à faire sur les cours d'eau et leurs abords, il réalise lui-même les plus courants et recourt à des entreprises pour les plus gros. Par exemple si des embâcles peuvent être bénéfiques en zones naturelles, favorisant le débordement dans les fonds de vallées inhabités, il est nécessaire au contraire de dégager les berges et le lit du moindre ruisseau à proximité des routes, des ponts et des habitats.





recensement des risques, à l'analyse des dispositifs existants, aux travaux à mener... Clore son jardin de murs profondément ancrés et étanches peut revenir à le transformer en une dangereuse piscine en cas de très fortes averses, comme cela a été le cas chez certains propriétaires dont l'habitat n'aurait pas dû être inondé si des trous d'écoulement avaient été pratiqués au pied du mur de clôture. Construire sur le lit naturel d'une rivière déviée dans le passé pour divers besoins (moulin, route...) est désormais proscrit. Mais des habitats ont été implantés sur de telles zones, des occupants l'ont découvert à leur dépens...

Mesures saluaires

Depuis 2003 en France, un Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) engage les collectivités à mettre en œuvre des mesures de sécurité, à la fois localement et globalement: aide au

Communes et habitants sont ainsi invités à contribuer par des gestes et des choix à la protection des personnes et des biens. C'est la somme de toutes ces actions et précautions qui conduiront à diminuer les risques d'accident. ■

PATRICK BLANC

Surveillance participative des pluies :

Le Parc lance un observatoire participatif des pluies journalières sur l'ensemble de son territoire pour faire le lien entre les pluies et la réaction des rivières. Si vous avez un pluviomètre dans votre jardin, vous pouvez contribuer à la récolte de ces données.



Et Appel à photos d'inondations :

Afin de dresser un bilan exhaustif de ces événements et de garder la mémoire de ces inondations dans les projets d'aménagement futurs, le Parc fait appel à tous ceux qui ont pris des photos entre le 31 mai et le 2 juin 2016. Toutes les photos peuvent être déposées sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

La procédure est détaillée sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

Pour plus d'infos : k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr

Plus d'aménagements rustiques et « naturels » pour moins de ruissellements

Mares de plateau, haies, fossés à redents et autres talus pour capter, infiltrer l'eau en amont et retarder l'écoulement.

Sur les territoires agricoles, naturels et forestiers, le Parc préconise de créer des mares, des haies, fossés à redents et talus de type rustique sur le trajet des principales voies d'eau de ruissellement. « Le principe, explique François Hardy, chargé de mission Environnement, est de retenir ou ralentir les eaux de ruissellement au plus près de leur source, bien avant qu'elles ne se forment en torrent et ne viennent gonfler les rivières en fond de vallée. Dans la plaine de la Madeleine, nous avons finalisé en 2014 la création en rebord de plateau d'une très grande mare qui recueille les eaux de ruissellement agricole. La situation du terrain acheté par la commune de Milon-la-Chapelle est idéale : relié naturellement à d'anciennes petites carrières qui retiennent les eaux de pluie, il les capte tel un entonnoir avant qu'elles ne dévalent en fond de vallée. Depuis que le parc a créé cette mare, en contrebas, à Milon-la-Chapelle, des maisons habituellement inondées lors de fortes pluies, ne le sont plus. Un projet similaire a été conduit à Senlis. »



Fossé à redents à Forges les Bains



Entretien de l'Yvette par un technicien garde-rivière



Aménagement antiruissement plaine de la Madeleine

23



Mise en réseau des mares intraforestières de bord de plateau Mougrage

Il existait autrefois de nombreuses dépressions formant une mare, mais qui ont été comblées dans le cadre du développement des grandes cultures. Leurs rôles multiples (retenue d'eau, biodiversité...) conduisent désormais à les préserver ou les recréer.



AGENDA

SEPTEMBRE



7 JOURS SANS VOITURE, C'EST PARTI !

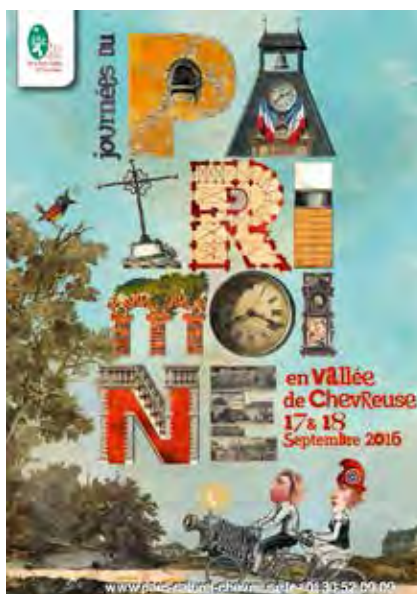
Du 17 au 25 septembre

35 habitants volontaires ont été sélectionnés pour tenter le défi de se déplacer sans voiture durant une semaine. Le 4 roues sera troqué pour la majorité d'entre eux pour un vélo à assistance électrique, pour d'autres, ce sera du covoiturage ou les transports en commun ou encore les transports en commun. Toutes les solutions alternatives sont permises, à condition de réduire sensiblement l'usage de la voiture individuelle. Pour suivre leurs aventures, rendez-vous sur le site ou la page facebook du Parc.

FESTIVAL VO-VF LE MONDE EN LIVRES

Du 30 septembre au 2 octobre 2016

Château du Val Fleury, Gif-sur-Yvette
Rendez-vous pour les amoureux de littérature mais aussi tous les curieux de langues et de cultures du monde entier, le festival propose cette année encore un tour du monde en compagnie des grands noms de la littérature et de leurs meilleurs représentants, les traducteurs.
www.festivalvovf.com - 01.69.07.78.04



OUVERTURE DE LA CHAPELLE, GALERIE D'ART À CLAIREFONTAINE

Exposition L'art et le Foot : 10 Septembre-27 novembre

week-ends et jours fériés : 10h à 18h / 6 € / 5 € (tarif réduit)

Visite de groupes en semaine sur réservation; Théâtre - L'affaire Dussaert de Jacques Mougenot : 8 octobre. Chanso'tone : 13 novembre. lachapelledeclairefontaine@gmail.com

OCTOBRE



12ÈME PARCOURS ATELIERS D'ARTISTES HÉLIUM

1-2 et 8-9 octobre

Les samedis, de 14h à 19h et les dimanches, de 11h à 19h
Pour sa 12ème édition, le Parcours d'Ateliers d'Artistes organisé par l'association Hélium offre au public une opportunité de rencontres avec 82 peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs et photographes locaux, dans leur atelier personnel ou en exposition collective, dans 38 lieux sur 22 communes www.helium-artistes.com - Entrée libre

TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR LES ACTUS DES COMMUNES : WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR

EXPOSITION - FESTIVAL

Saint-Rémy-lès-Chevreuse 11 sept.
Au 9 octobre : Les dimanches A.M. visites commentées des sculptures de la fondation Coubertin • **Bonnelles 15 et 16 septembre** : Expo de peinture • **Les essarts-le-Roi Sam 24 septembre** : Rassemblement véhicules anciens place de l'église • **Gif-sur-Yvette Du 6 au 30 octobre 2016** : Château Val fleury : Les météorites par la Faculté des Sciences d'Orsay. • **Gif-sur-Yvette Du 08 novembre au 16 décembre** : Château Val fleury : STREET ART... ART URBAIN • **Jouars-Pontchartrain du 30 sept. au 15 oct.** : Festival du conte •

F* Festival d'île de France 33 CONCERTS / 28 LIEUX 3 SEPT - 9 OCT 2016

CRÉATION

La rencontre de deux virtuoses

KAYHAN KALHOR
kamânche et setâr

TOUMANI DIABATÉ
kora

Abbaye de Port-Royal des Champs
Magry-les-Hameaux 78

Samedi 17 septembre - 20h30
Accès en musique à partir de 10€

www.festival-idf.fr * Île de France

CONFÉRENCE, PROJECTION

Poigny-la-Forêt 16-sept : documentaire « Bikes versus Cars » (rencontre de Poigny) • **Rambouillet 5 novembre** : à la Lanterne : De Gaulle et les Yvelines par La Fédération des Sociétés historiques et archéologiques des Yvelines • **Cernay la Ville 19 novembre, 16h** : Jules Breton par Mme Bourrut Lacouture / association peintres en Vallée de Chevreuse •



SAINT REMY LES CHEVREUSE
Concert de piano flottant à la surface du lac Beauséjour les 23 et 24 septembre

NOVEMBRE



Sorties à la nuit tombée, observations astronomiques, rallye pédestre avec arrivée nocturne...
01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr



Dans l'ex-cinéma, rénové dans son volume original, où Ravel en personne a joué ses œuvres dans les années 1927.



LA HARPE DANS TOUS SES ÉTATS

Le premier festival de harpe en vallée de Chevreuse: la grande harpe et la harpe celtique accompagnées de divers instruments.

Janvry le 4 novembre, Auffargis le 5 novembre, Gif le 6 novembre, Chevreuse le 13 novembre, Fontenay-les-Briis-Bligny le 17 novembre, Forges-les-Bains le 19 novembre, Choisel (Breteuil) le 20 novembre
<http://lequellecharpe.wix.com/yvon-lequellec>



FORUM ECO-HABITAT

Bergerie Nationale à Rambouillet les 5 et 6 novembre - Entrée libre
Des conseils, des exposants, des réalisations pour savoir par quelle solution adaptée à votre habitat vous permettra d'éco-rénover et éco-nomiser !
Organisée par le Parc en partenariat avec Agence locale de l'énergie et du climat. 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr



Féerie, conte, lien étroit entre musique, inspiration et théâtre, cette 9^e édition, est une échappée à partir de Shakespeare et d'un Songe de Titania tout en faisant comme toujours la part belle au voyage et aux déambulations poétiques. www.calisto-235.com
09 72 97 47 04

SALON DES ARTISANS D'ART

Gambais, château de Neuville. Le salon présente les créations de nombreux artisans d'art dans des domaines variés: verriers, céramistes, créateurs de bijoux, maroquinerie, mosaïque, art textile, restauration de tableaux. 2 euros l'entrée.



II



SPECTACLE, CONCERTS

Forges les Bains Sam 17 septembre: Monsieur Choufleuri restera chez lui (vaudeville musical d'après Offenbach) • **Les Essarts-le-Roi Sam. 1^{er} octobre:** Spectacle musical: les scénaristes font leur cinéma • **Forges les Bains Dim 8 octobre:** Musique classique avec le Trio Lersy • **Jouars-Pontchartrain Dim 16 octobre:** Apéro-concert • **Saint-Rémy-l'Honoré Dim 16 octobre 17h30:** Concert exceptionnel Gary Hoffman à l'Eglise • **Saint-Rémy-lès-Chevreuse Sam 16 octobre:** Les Trampolines de l'Association des amis de Raymon Devos/ François Rollin • **Montfort l'Amaury Sam 19 novembre:** Misa Tango par le Cheour du Mesnil • **Saint-Rémy-l'Honoré Dim 4 décembre 17h30:** Quatuor à cordes EUTERPE - Joël PONTET •

BROCANTE / VIDE GRENIERS

Tremblay-sur-Mauldre Dim 4 septembre: Brocante-fête de la saint-Gilles • **Saint-Rémy-lès-Chevreuse Dim 11 septembre:** La fête des canards, quartier Beauséjour • **Saint-Rémy-l'Honoré Sam 17 septembre:** face à l'école • **Jouars-Pontchartrain Dim 25 septembre:** centre ville • **Bures-sur-Yvette Dim 25 septembre:** vide-grenier en centre ville • **Cernay la Ville Dim 25 septembre:** Parking des peintres paysagistes • **Chevreuse Dim 25 septembre:** Parc des sports • **Montfort l'Amaury Dim 25 septembre:** 350 exposants en centre ville • **Jouars-Pontchartrain Dim 27 novembre:** Bourse aux jouets • **Poigny-la-Forêt 18 sept, 16 oct, 20 nov, 18 dec:** marchés de Poigny • **Poigny-la-Forêt 16-nov:** salon de l'artisanat •



FORGES-LES-BAINS

Fête de la Châtaigne le 16 octobre
Animations famille, jeux, défis, l'élection du plus beau vélo décoré et du plus beau gâteau à la châtaigne, biodiversité et dégustation de châtaignes grillées !



BALADES accompagnées des guides de Parc

Samedi 10 septembre à 14h

St-Rémy-l'Honoré La vallée de la Mauldre entre patrimoines culturels, naturels et paysagers F.G.

Depuis Saint-Rémy-l'Honoré, partons à la découverte de la vallée de la Mauldre, des anciens moulins qui ont investi et organisé la rivière et des paysages et milieux naturels associés.

Boucle 6,5 km
Durée 3h30 à 4h

Dimanche 18 septembre à 14h30

Cernay-la-Ville :

Sur les traces des peintres paysagistes F.G.

A la fin du XIX^e siècle, Cernay fut un haut lieu de la peinture paysagiste française et l'école de Cernay égalait en notoriété l'école de Barbizon. Une balade dans les pas des peintres paysagistes qu'inspiraient ces lieux. Visite de la collection de la mairie de Cernay.

Gratuit dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse

Boucle 3 km
Durée 2h30 à 3h

Samedi 1^{er} octobre à 14h

Auffargis : Les arbres et l'automne S.B.

Pourquoi les feuilles tombent-elles ? Pourquoi changent-elles de couleur ? Quels fruits récolter ? Comment l'arbre se prépare-t-il aux saisons suivantes ? Une balade pour répondre aux questions que vous n'avez jamais osé poser sur l'automne !

Boucle 6 km
Durée 3h

Samedi 8 octobre

Rallye du Parc

Samedi 5 novembre à 14h00

Proche de l'abbaye des Vaux de Cernay :

Balade des moulins F.G.

Six moulins à eau formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : l'architecture, les éléments hydrauliques et paysagers.

Boucle 6,3 km
Durée 3h

Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €/3 € (-12 ans)
Inscription obligatoire auprès du guide :

SB : Sylvaine Bataille - sylvaine.bataille@laposte.net

FG : Florence Godinho - flo.godinho@gmail.com

Pour en savoir plus, site internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>

ou site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Auréli Erlich, conférencière

L'ATELIER MÉDIÉVAL, au château de la Madeleine

Atelier « Blason au Moyen Âge »

Mercredi 2 novembre à 15h

À quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason.

Enfant 6-12 ans. Tarif : 4 euros par enfant

Conférence en salle, médecine et santé au Moyen-Âge, les remèdes d'Hildegarde de Bingen

Dimanche 4 décembre à 10h30

Comment se soignait-on au Moyen-Âge ? Quels remèdes utilisait-on ? À travers la personnalité de la célèbre Hildegarde de Bingen, religieuse du XII^e siècle, et de ses remèdes, venez découvrir cette médecine médiévale à base de plantes parfois encore très actuelle et déguster quelques tisanes-remèdes.

Inscription : escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou au 06 74 19 52 85

Stéphane Lorient

animateur patrimoines du Parc - 01 30 52 09 09

Se nourrir avec des plantes sauvages en automne ?

Dimanche 16 octobre 10h30

Petit Moulin. Parking du « les Salons Léopold ». Cernay-la-Ville. Public familial. Durée 2 h. Nous ne sommes pas en Bretagne avec son climat océanique permettant des récoltes toute l'année. Et pourtant, en Yvelines les cueillettes continueront avant les premières gelées...

Le paillage issu du jardin pour le jardin.

Dimanche 23 octobre 10h30

Château de la Madeleine. Durée 1h30

La technique simple et efficace du paillage avec du BRF, des feuilles et tous les résidus de tontes, de tailles et coupes issus du jardin permet d'obtenir un espace sain en autosuffisance avec moins de travail. (Arrosages, engrais, traitements, bêchages ou désherbages deviennent obsolètes).

Castellogie du Château de la Madeleine

Dimanche 20 novembre 10h30

Public adulte. Durée 1h30

Avec son château en bois XI^e, sa forteresse XII^e, son château imprenable XIII^e et son architecture gothique flamboyante XIV et XV^e siècle, le même site nous permet d'aborder les cinq principales étapes de l'évolution des châteaux de la période médiévale.

TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR LES ACTUS DES COMMUNES : WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR



CHATEAUFORT
dimanche 16 octobre
<http://medieval.chateaufort.free.fr>

PLEIN AIR

Les Essarts-le-Roi Sam. 1^{er} octobre : Les foulées essartaises (trail et marche nordique) •

Saint-Rémy-lès-Chevreuse 24 et 25 septembre : virades de l'espoir, vaincre la mucoviscidose, arrivée au château de la Madeleine

MARCHÉ DE NOËL

Bonnelles 26 et 27 novembre : salle polyvalente

• **Jouars-Pontchartrain sam 3 décembre** •

Forges-les-Bains 10 et 11 décembre

FÊTE DE L'ABEILLE NOIRE

Conférences
Marché fermier à produits locaux
Bébés naturels
Expo photos
Dégustations



5 & 6 NOVEMBRE 2016 à BULLION (78)
www.abelle-noire.org

